

1) MEA, c'est un outil qui permet de rendre la ville plus accessible aux personnes à mobilité réduite en les informant sur les lieux et les événements accessibles à toutes et tous et sur les parcours pour s'y rendre.

2) Marseille est la ville pilote dans le développement de cette solution et elle soutient activement ce projet avec Tourisme et Handicap, l'office du Tourisme, le Lion's Club. Michelin est à l'origine du projet, fort de son expérience dans la cartographie et dans les guides. Une vingtaine de personnes testeuses en situation de handicap moteur ont répertorié depuis un an et à ce jour près de 400 lieux (restauration, shopping, services, divertissement...). Dans les prochaines étapes du développement de l'application tous types de handicap seront pris en compte (visuel, auditif, cognitif...) et d'autres villes seront concernées (Vichy, Lyon, Bordeaux, Paris).

3) MEA se décline sur 3 supports gratuits :

- Un site web : <https://my-easy-access.com/>
- Une application sur smartphone : my easy access
- Une carte papier délivrée à l'office du tourisme et dans l'espace accueil PMR de la gare St Charles

4) MEA, comment ça marche ?

Je choisis le lieu où je veux me rendre parmi les lieux accessibles répertoriés, l'application trace l'itinéraire avec lequel je ne rencontrerai pas de trottoirs infranchissables, où je trouverai les arrêts de bus adaptés, les parkings PMR à proximité. Les photos des points d'intérêt ont été prises par les testeurs certifiant ainsi l'accessibilité : plain-pied, rampe d'accès, toilettes PMR, etc...

5) Pour aller plus loin.

L'application a été dévoilée au public le 11 avril 2025 à l'Hôtel de Ville en présence de madame Isabelle Saurat, déléguée interministérielle à l'accessibilité et de monsieur Jérémie

Boroy, président du CNCPH. La zone couverte à ce jour concerne principalement le centre-ville et les sites touristiques. Pour continuer à enrichir les POI (point d'intérêt) et les parcours dans les quartiers, un petit groupe de personnes du CIQ de Sainte Anne (J Ailhaud, JF Camboulas, Mme M E&S Legallet) va s'impliquer avec le soutien de la mairie du 6 8 (Mme Fortin, Maire, M Rupnik adjoint au quartier Ste Anne, Mme Denia-Salone déléguée aux Handicaps, Mme Laussine adjointe au Maire en charge des personnes en situation de handicap, à l'inclusion et l'accessibilité), de l'Office du tourisme.

Il s'agit d'identifier les lieux présentant un intérêt touristique (Corbusier, parcs...), et de tracer le moyen de s'y rendre. Le corollaire de ces actions serait d'informer la municipalité (M Rupnik et Mme Meilhac) des points noirs tels que passages piétons sans abaissés inférieurs à 2 cm, mobilier urbain au milieu du trottoir, etc...

Il s'agit également de sensibiliser les commerçants, hôtels, restaurants, magasins, banques, cabinets médicaux ... à adapter leurs locaux pour la mise en conformité. (La loi « handicap » du 11 février 2005, 20 plus tard est loin d'être appliquée). Le ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie fournit des aides pour 50 % des travaux à hauteur de 20.000€.
(jusqu'à fin 2026) <https://www.economie.gouv.fr/fonds-accessibilite>

6) Vu dans la Presse :

- <https://mairie-marseille6-8.fr/votre-mairie/actualites/accessibilite-une-solution-innovante-pour-laccessibilite-des-personnes-en-situation-de-handicap/>
- <https://youtu.be/N8ytl1KPZUE?si=3mWeIas2uxbR8hOT>
- https://www.francetvinfo.fr/sante/handicap/reportage-pour-vivre-comme-n-importe-quelle-personne-valide-en-toute-autonomie-une-application-a-destination-des-personnes-a-mobilite-reduite_7185705.html
- <https://www.facebook.com/people/My-Easy-Access/61574846536244/>
- <https://www.laprovence.com/article/region/31627448442601/handicap-a-marseille-une-application-innovante-pour-une-ville-plus-inclusive>
- <https://www.marseille.fr/solidarite/actualites/my-easy-access>

7) Questions, informations, envie de participer : <mailto:eric.legallet@laposte.net>